



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

carte scolaire

Question écrite n° 75709

## Texte de la question

M. Patrick Malavieille attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation scolaire des hauts cantons cévenols et du nord d'Alès. Ils sont comparables, par la géographie, les structures économiques, commerciales et agricoles, au département voisin : la Lozère. La seule différence notable est celle de l'implantation des services publics. Il serait souhaitable de réexaminer pour certains d'entre eux et notamment le canton de Génolhac le classement en zone de montagne. Cette réévaluation permettrait une autre approche des questions scolaires. Il souhaite connaître les dispositions qu'il envisage de prendre à ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Malavieille](#)

**Circonscription :** Gard (4<sup>e</sup> circonscription) - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75709

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** jeunesse, éducation nationale et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 avril 2002, page 2161